

	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

PROJET PEDAGOGIQUE
Des Instituts de Formation du
Centre Gérontologique Départemental

	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

-I- PRESENTATION GENERALE

LE CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL

Le Centre Gérontologique Départemental (CGD) est un établissement public de santé d'environ 600 lits et places à vocation sanitaire et médico-sociale pour les parcours de soin et de vie des personnes âgées de plus de 60 ans, quel que soit leur degré d'autonomie ou de fragilité. Le CGD est en direction commune avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) depuis septembre 2024.

Le CGD est un centre de références et de ressources gériatrique au sein du territoire de santé PACA. Il participe, avec les autres établissements publics du territoire, à l'offre de soins à orientation gériatrique et propose un panel de prises en charge afin de répondre aux besoins des personnes âgées.

Le CGD, Etablissement support des Instituts de formation (IF), et les Instituts constituent une même entité régie par des règles institutionnelles communes.

LES INSTITUTS DE FORMATION

Dans le cadre du schéma régional de formation, mais également au regard des besoins actuels et à venir sur le territoire, en matière de prise en charge, les missions des IF restent prépondérantes. En effet les IF apportent une double réponse aux besoins en santé et en soins, ainsi qu'au développement des compétences des professionnels.

L'Institut de Formation des Aides-soignants (IFAS) et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) assurent :

- Des formations initiales et diplômantes,
- Classe d'accompagnement au projet professionnel d'admission en IFSI.

Dans ces locaux se trouvent une salle de simulation et deux salles de Travaux Pratiques entièrement équipées, pour l'enseignement des soins procéduraux et l'apprentissage par situation simulée.

Par ailleurs, les apprenants disposent d'un centre de documentation et d'une salle de détente entièrement équipée pour se restaurer sur place.

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

II- LE PERSONNEL

- La Directrice des Instituts, Directrice des Soins, Coordonnatrice générale des soins

Elle assure la Direction des IF, pilote le projet stratégique des instituts en cohérence avec les orientations du schéma régional des formations et en lien avec l'universitalisation et l'ARS. La directrice des instituts pilote, coordonne et assure le suivi de la qualité des formations, prépare et organise les instances.

- Les Coordinatrices des Instituts

Elles sont responsables de la coordination des instituts, de la gestion des stages et de la pédagogie. Elles supervisent les projets des instituts en collaboration avec la Directrice.

Elles assurent l'intérim de la Directrice des instituts en son absence.

- Les Formateurs

Ils participent, en collaboration avec les coordinatrices, aux différentes missions des IF sous l'autorité de la Direction.

Ils sont responsables :

- De la conception des projets séquentiels,
- De l'organisation et de la coordination sur les promotions,
- Des commandes de séquences pédagogiques auprès d'intervenants extérieurs après avis de la direction,
- Du suivi pédagogique et de l'évaluation de la formation mise en œuvre.
- De l'accompagnement et de l'encadrement pédagogique des apprenants sur les terrains de stage.

- Les Secrétaires

Elles assurent :

- L'accueil physique et téléphonique des apprenants et autres interlocuteurs des IF.
- Le suivi :
 - Du processus administratif de sélection à l'entrée en IF.
 - Des dossiers administratifs des élèves et étudiants (financements, assurances, conventions de formation, attestations...).
 - Des indemnisations pour : les apprenants en stage, les heures d'enseignement dispensées par les intervenants intérieurs et extérieurs au CGD.
 - Des stages pour l'élaboration des conventions et courriers avec nos partenaires de stages.

	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

- La coordination avec les services financiers, économique et technique du Centre Gerontologique Départemental.
- La participation à la veille professionnelle des équipes par la transmission des actualités au travers des revues auxquelles les Instituts sont abonnés.

-Une infirmière responsable du centre de documentation et d'information, elle assure :

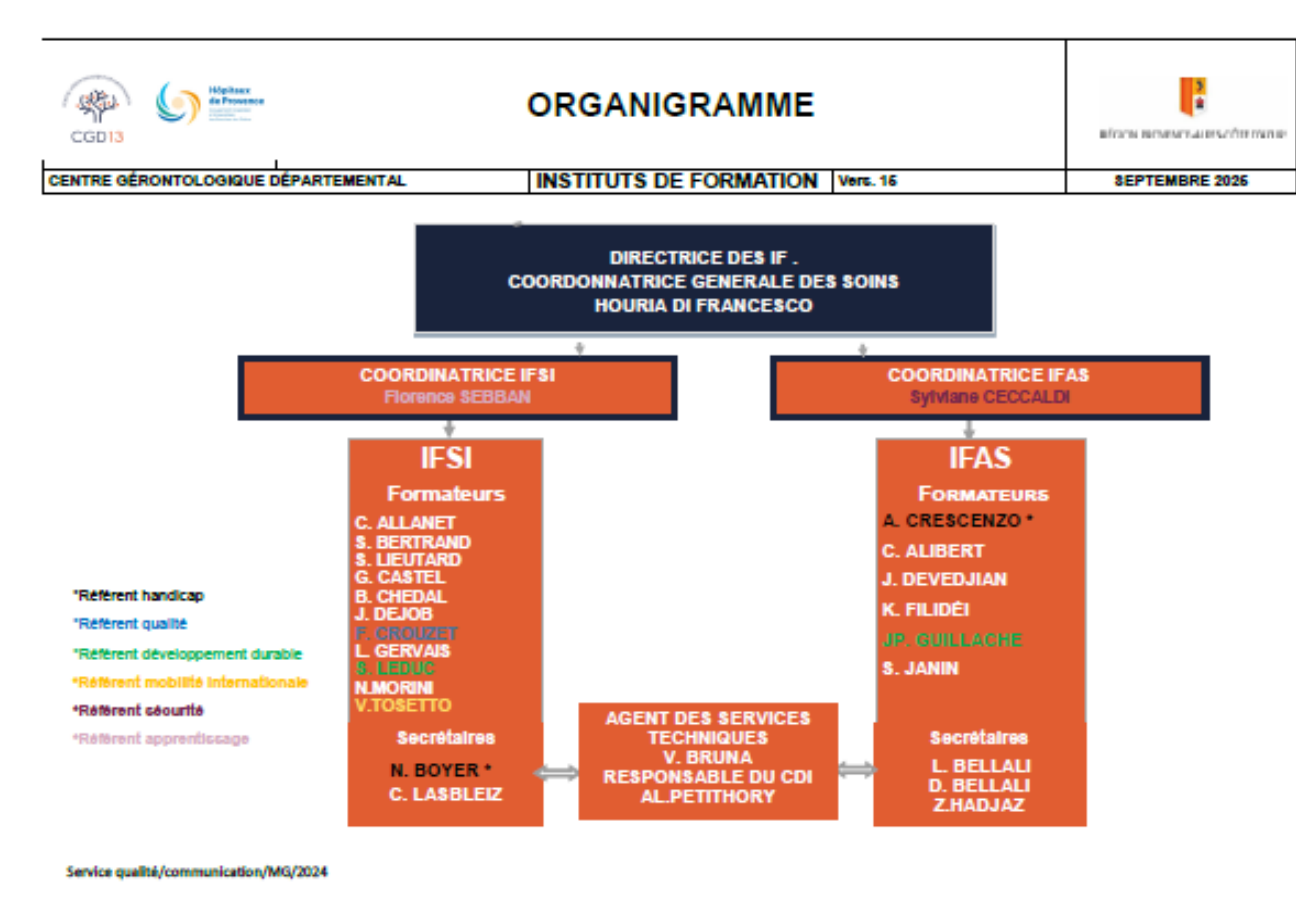
- d'accueillir, de conseiller et d'orienter les apprenants.
- d'effectuer une veille informationnelle quotidienne sur l'actualité de la formation et de la profession.
- de mettre en place des outils de recherche adaptés aux besoins des apprenants.
- de former les utilisateurs à la démarche documentaire.
- Pilote des projets de prévention et/ou spécifiques des instituts.
- Propose des actions culturelles et scientifiques

- Les intervenants extérieurs

Ils sont sélectionnés pour leur expertise sur le thème à traiter. Leur intervention doit répondre aux attentes signifiées par le formateur référent. Ils doivent laisser un plan de leur intervention et une des méthode(s) pédagogique(s) soumis(es) à validation du référent pédagogique conformément aux procédures en vigueur.

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

ORGANIGRAMME DES INSTITUTS DE FORMATION



  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

-III- PHILOSOPHIE ET CONCEPTION DES SOINS

Notre projet pédagogique est basé sur les concepts fondateurs de la démarche soignante: l'Homme, l'environnement, le soin, la qualité de vie, la maladie.

L'équipe pédagogique s'attache dans ses enseignements à faire référence aux différents modèles conceptuels :

- Connaissance sur l'histoire de la profession et prise en compte de la place de l'environnement sur la santé (F Nightingale),
- Approche centrée sur les besoins (V Henderson),
- Approche par les modes fonctionnels (M Gordon),
- Approche de la psychiatrie institutionnelle (JB Pussin),
- Promotion des valeurs fondamentales, promotion de la vie (MF Collière) etc

Nos instituts privilégient la richesse et la pertinence de la prise en charge globale du patient en mixant ces différentes approches. C'est pour cela que les instituts ont décidé de nommer chaque salle en référence aux différentes personnalités.

III.1 – La philosophie des soins infirmiers

La philosophie des soins infirmiers est fondée essentiellement sur des valeurs humanistes, une approche globale de l'homme et de la santé. Elaborer des normes de qualité ne peut s'envisager sans préalablement cerner les valeurs qui sous-tendent la philosophie des soins dans la conception de l'homme, de la santé, de l'environnement, de la maladie et des soins infirmiers afin de répondre aux besoins des personnes et des groupes. La philosophie des soins infirmiers est le cadre de référence et le socle de la conception des soins infirmiers.

III 2 – Les valeurs partagées

Une valeur sert de référence dans une conduite, de principe.

Des valeurs nous paraissent fondamentales dans la pratique professionnelle :

- **Le respect** *"sentiment qui porte à traiter quelqu'un, quelque chose avec de grands égards, à ne pas porter atteinte à quelque chose".*

Le respect concerne :

- Le respect de l'autre, qu'il soit en situation d'usager, de soignant, de supérieur hiérarchique, de formé, de formateur. Il n'a de sens que s'il s'ajoute au respect de soi.
- Le respect du travail collectif.
- Le respect des lieux et du matériel

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

- **La probité et la loyauté** Elles visent à alimenter la conscience professionnelle et individuelle et nécessite de :
 - Connaître et respecter la déontologie professionnelle.
 - S'engager et s'impliquer dans son travail et la relation à l'autre.
 - Echanger, rendre compte et transmettre.
 - Avoir les connaissances requises et améliorer ses compétences tout au long de son exercice professionnel.
- **La responsabilité** sous une double dimension personnelle et professionnelle.
- **La tolérance.** C'est être ouvert à l'autre, disponible dans la relation, sans jugement. C'est être dans l'empathie et la bienveillance.
- **L'ouverture à l'autre :** Dans le cadre de la rencontre de l'autre et de la richesse de l'échange, plusieurs projets sont initiés au cours de la formation tel que : le projet de « journée bien-être des résidents » mené par les élèves AS en partenariat avec les EHPAD du CGD. Toute possibilité de mettre en application les différentes théories étudiées est une opportunité saisie par l'équipe.
L'équipe pédagogique encourage les moments de convivialité entre les différentes promotions et filières.

L'ensemble de ces valeurs est en cohérence avec les principes de vie en collectivité posés dans le règlement intérieur.

IV - LA PEDAGOGIE

Les référentiels de formation sont articulés autour du développement des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'aide-soignant et d'infirmier. Ils mettent en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations de soins, et s'appuient sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

- **Comprendre**, l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations,

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

- **Agir**, l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- **Transférer**, l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Exercés à la démarche réflexive et au raisonnement clinique, les professionnels formés seront capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et sauront gérer de façon autonome, les situations de prise en charge dans leur champ de compétence. Ainsi, l'apprenant, dans une progression individuelle, acquiert des savoirs théoriques et méthodologiques ; développe des habiletés gestuelles et relationnelles ; construit des compétences et son projet professionnel.

Les capacités requises pour les apprenants sont les suivantes :

- **la capacité d'analyse** et d'identification de situations diverses et complexes.
- **la capacité technique.**
- **la capacité relationnelle.**
- **la capacité de recherche et de questionnement.**

Ces capacités s'articulent autour de la **posture réflexive** de l'étudiant. Cette exigence de la formation vise à permettre de comprendre le lien entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

La compétence se définit comme « un savoir agir ». C'est-à-dire savoir intégrer, mobiliser et transférer un ensemble de ressources (connaissances, savoirs, aptitudes, raisonnements...) dans un contexte donné, pour faire face aux différents problèmes rencontrés ou pour réaliser une activité. Elle s'acquiert et se développe tout au long de la vie professionnelle.

L'équipe pédagogique est particulièrement attentive à la prévention des ruptures de formation. Pour cela, elle réalise chaque semestre un bilan et un suivi personnalisé de chaque apprenant, l'accompagnant dans la suite de son parcours.

Les contenus de la formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances. Ils font une place à l'enseignement des sciences et techniques infirmières.

Des bilans de satisfactions sont réalisés semestriellement et permettent aux équipes pédagogiques de réajuster les projets d'enseignement.

L'apprenant est une personne responsable, ayant librement choisi de suivre la formation, et se donnant les moyens de réussir. Il s'engage donc dans un processus de formation dont il est l'acteur.

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

IV-1 - L' apprenant en formation

Le contexte social et sanitaire dans lequel le futur professionnel va évoluer est caractérisé par :

- Le droit à l'information, la prise en charge de la santé par l'individu lui-même.
- L'accent porté sur la prévention, l'éducation pour la santé, les soins d'entretien de la vie, la prise en charge des maladies chroniques.
- Le développement de nouvelles structures dans le cadre d'alternatives à l'hospitalisation.
- La place du numérique dans la gestion des données mais aussi dans le soin.
- Le vieillissement de la population et son impact sur le dispositif sanitaire et médico-social.
- La maîtrise budgétaire
- L'accès aux soins pour tous
- L'écoresponsabilité

Le profil attendu du professionnel en fin de formation est le suivant :

- Être acteur de santé, polyvalent mobile, réactif, capable de s'adapter à un contexte en évolution.
- Avoir des compétences techniques et relationnelles ; des compétences d'organisation des soins et de gestion, dans une dynamique de maîtrise des dépenses de santé.
- Travailler en réseau, ouvert à la collaboration avec les différents professionnels des secteurs sanitaires médico-sociaux et sociaux.
- Être actif dans l'évolution de la politique de gestion des risques et de qualité des soins.
- Être capable d'appliquer une démarche de santé publique auprès d'un bénéficiaire de soins ou d'un groupe, et de participer à des actions de prévention et d'éducation de la santé.
- Avoir une posture réflexive pour garantir l'amélioration continue de la qualité.

Tout au long du parcours de formation, l'apprenant affine son projet professionnel. Dans cette optique, il intégrera une posture professionnelle multi dimensionnelle.

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

Par ailleurs, toute situation de handicap d'un apprenant est prise en compte de façon personnalisée. Les apprenants concernés doivent se rapprocher des référents handicap de l'IF pour information, et accompagnement par l'équipe pédagogique.

LES ENGAGEMENTS DE L' APPRENANT

- ✓ Respecter les personnes, les lieux et les règles
- ✓ S'engager et s'impliquer dans le processus de formation réflexif
- ✓ Considérer la personne soignée comme partenaire de soins.
- ✓ Construire des compétences, afin de pratiquer des soins dans le respect des règles de qualité et de sécurité.
- ✓ Développer une collaboration efficace et responsable en équipe pluridisciplinaire.
- ✓ Réajuster son savoir en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques.
- ✓ Se positionner dans une éthique professionnelle

IV-2 - La conception du formateur

Le formateur accompagne l'apprenant tout au long de son parcours de formation et de construction professionnelle.

Le formateur s'inscrit lui-même dans une démarche d'évolution qui lui permet :

- ✓ De continuer à se former.
- ✓ De s'ouvrir à l'évolution de la pratique soignante et de la pédagogie.
- ✓ D'analyser sa propre pratique, de se remettre en question.
- ✓ D'adopter une posture bienveillante.

La pédagogie socio-constructiviste permet de s'inscrire dans un groupe en formation et de contribuer à la réflexion et à l'enrichissement collectif L'élève/étudiant est reconnu comme unique et porteur de valeurs, indispensable à la relation de formation.

L'accompagnement se traduit par :

- ✓ Un suivi pédagogique individualisé, à partir du portfolio,
- ✓ Un dispositif d'évaluations formatives,
- ✓ Des régulations collectives par promotion,
- ✓ La mise à disposition de ressources matérielles en lien avec les apprentissages visés et les travaux exigés,

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

- ✓ Une disponibilité de l'équipe pédagogique

Des entretiens pédagogiques individuels sont organisés par les formateurs, pour permettre un accompagnement tout au long de la formation.

Les élèves/étudiants peuvent également prendre un rendez-vous à tout moment avec un formateur, en dehors des entretiens pédagogiques prévus.

Partie intégrante de la formation, l'accompagnement centré sur le formé permet de :

- ✓ Mettre en évidence ses ressources,
- ✓ De les développer
- ✓ De les exploiter au maximum

Devant des difficultés d'apprentissage rencontrées par l'apprenant un contrat pédagogique peut être signé entre celui-ci et l'institut de formation afin de mettre en place un accompagnement individualisé.

IV-3-Les axes privilégiés de la formation au CGD

Outre la garantie que la formation dispensée par les IF du CGD est conforme aux référentiels de formation décrit dans les textes, nous avons fait le choix de privilégier certains axes spécifiques :

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

Le regroupement IFSI - IFAS

- C'est dans l'esprit d'initier la collaboration IDE-AS que les projets IFSI et IFAS tendent à intégrer des actions de formation communes. Ainsi sont envisagés, des ateliers sur des temps d'encadrement des élèves AS par les étudiants IDE, mais également des temps de partage festif.

La pédagogie par simulation

- Une approche de l'apprentissage réflexif et par l'erreur permet de placer l'étudiant au cœur du contexte professionnel. Les ESI participent par groupes restreints à des séances de pédagogie par simulation à partir de scénarii construits par les formateurs.

Les projets pédagogiques alternatifs

- Rolling board, Escape-games, atelier débat, chambre des erreurs, table ronde.

Le partenariat avec les terrains de stage

- La visite de tous les apprenants sur les terrains de stage est systématisée, et des temps de rencontre instaurés avec les acteurs de l'encadrement et la gestion de proximité. Ce partenariat est pérennisé de par la représentation, la participation et la réponse apportée par nos instituts aux appels à projet et sollicitations des structures partenaires

La mobilité à l'international

- Vue comme source d'enrichissement personnel et professionnel affichée par l'IFSI, la mobilité à l'international permet une ouverture supplémentaire pour les apprenants et les personnels désireux d'aller découvrir un système de santé à l'étranger, ainsi que d'aborder l'interculturalité dans les soins.

Le développement soutenable

- Le développement soutenable est l'opportunité de travailler en collaboration avec les apprenants, de sensibiliser les citoyens qu'ils sont déjà, et les professionnels qu'ils seront demain à la préservation de nos ressources et de notre environnement.

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

V – LES EVALUATIONS :

- Des enseignements au sein des IF : Conformément aux référentiels de formation, les évaluations peuvent prendre plusieurs formes : écrit sur table, rendu de dossier, situations simulées, démarche clinique en stage etc.
- Des stages cliniques : le document d'évaluation des compétences est rempli par l'encadrement et / ou le tuteur sur le lieu de stage. Des visites de stage sont organisées de façon systématique et à la demande de l'apprenant et/ou du terrain de stage. A partir du bilan final, le formateur référent de l'apprenant propose la validation ou non des compétences en stage.

VI - L'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Les instituts se sont investis depuis dans la démarche qualité sous l'impulsion du Conseil Régional Sud. Dans le cadre de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les instituts sont certifiés sur la base du référentiel national unique Qualiopi.

L'équipe montre un réel engagement et une volonté d'offrir un apprentissage de qualité aux apprenants en questionnant au quotidien ses pratiques et en s'assurant du respect des critères et indicateurs fixés par le référentiel Qualiopi.

Par ailleurs un COmité de PIlotage (COPIL) se réunit régulièrement et assure le suivi de la démarche qualité.

VII – LES INSTANCES

Conformément aux textes régissant les formations d'aide-soignant et d'infirmier, les dossiers des apprenants peuvent être présentés devant les instances compétentes disciplinaire ou pédagogique.

Des sanctions peuvent être prises à l'encontre d'un élève ou étudiant qui ne respecterait pas le règlement intérieur, ou dont la situation n'est pas conforme aux attentes de la formation.

Des temps de formation supplémentaires peuvent être préconisés au vu du parcours de formation. Les modalités sont proposées par l'équipe pédagogique à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles.

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

VIII – LES AXES STRATEGIQUES

- ✓ **La collaboration avec le Conseil Régional et l'ARS** : mise en œuvre du schéma régional des formations sanitaires et sociales en réponse aux besoins du territoire et aux mesures du plan SEGUR de la santé. Les quotas sont fixés par le Conseil Régional.

- ✓ **Ouverture sur le territoire :**

Les instituts ont tissé depuis longtemps un lien de partenariat important avec les différents établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire, afin de garantir des stages professionnalisants aux étudiants en formation. Les taux d'insertion de nos diplômés témoignent de l'intérêt de ce partenariat.

Chaque année, la réponse aux sollicitations d'établissements scolaires du secteur et participations aux journées d'information sur les métiers témoignent de notre implantation dans le territoire.

L'organisation d'une journée « portes ouvertes » pour accueillir le public en quête d'information sur les formations et les métiers est l'occasion de faire découvrir nos formations, de créer des temps d'échanges, notamment lors d'ateliers de simulation.

Les instituts sont respectivement membres d'associations professionnelles telles que le **GERACFAS** (Groupement d'Etudes de Recherches, d'Actions pour la Formation Aide-Soignante) et le **CEFIEC** (Comité d'Entente des Formations Infirmières Et Cadres) où s'élaborent les approches philosophique, règlementaire et pédagogique des formations afin de répondre aux besoins du territoire.

Un partenariat étroit est entretenu avec les différents acteurs :

- **France Travail** : Avec lequel nous collaborons régulièrement, pour dispenser des informations collectives et promouvoir les métiers du soin,
- **Mission locale** avec lequel nous collaborons également depuis plusieurs années, dans le cadre de l'accompagnement du projet de formation et du projet professionnel des jeunes suivis,
- **Les établissements scolaires,**
- **Les terrains de stage.**

Ce partenariat nous a permis d'organiser des journées telles que la journée des tuteurs et de participer à la journée « silver économie »

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

La journée des tuteurs est une journée d'échanges dédiée à la rencontre des professionnels de terrain encadrants les apprenants.

La journée silver économie est une journée dédiée à la découverte et à la présentation des différents métiers « du grand âge ».

IX - VIE ASSOCIATIVE DES APPRENANTS

L'association « le Bureau Des Elèves et des Etudiants du Centre Gerontologique Départemental » a pour but d'apporter des services aux apprenants des IF, de favoriser et d'animer la vie associative par divers moyens incluant, entre autres, l'accueil des nouveaux étudiants sous forme de parrainage, l'organisation de soirées et des actions caritatives (Octobre Rose...).

	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

**PROJET PEDAGOGIQUE
IFAS**

Centre Gériatrique Départemental

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

Créé en 1992 au sein du CGD, l'IFAS accueille deux promotions de 60 élèves en formation initiale avec une rentrée en septembre et une rentrée en janvier. Des places de formation en contrat d'apprentissage sont ouvertes depuis septembre 2021 en partenariat avec le CERFAH PACA CORSE et plus récemment avec le groupe SOS. Les promotions accueillent des apprenants aux parcours divers et variés : de personnes sans diplôme aux personnes titulaires d'un brevet d'études professionnelles, d'un bac, d'un diplôme universitaire mais aussi de personne en reconversion professionnelle. Les personnes titulaires de diplômes listés par l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant à l'obtention du DEAS bénéficient de dispenses, équivalences ou allègement de formation. Un plan de formation spécifique est adapté et proposé à chaque apprenant en parcours partiel.

-1-LE COUT DE LA FORMATION :

Le coût de la formation initiale est fixé à 7500 euros. Ce coût est totalement pris en charge par le Conseil Régional selon les critères d'éligibilité ou peut être financé par l'employeur ou les OPCO dans le cadre d'études promotionnelles.

Depuis la rentrée de septembre 2022, le Conseil Régional prend à sa charge pour les élèves à leur entrée en formation, un trousseau professionnel comportant 3 tenues complètes.

L'entretien des tenues professionnelles pendant les périodes d'enseignement à l'institut est à la charge de l'élève. Sur les périodes de stage, l'entretien des tenues est de la responsabilité de l'établissement qui accueille le stagiaire.

-2- LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ils sont élaborés conformément au référentiel de formation, et s'inscrivent dans les valeurs du projet pédagogique. Ils visent la construction des compétences requises pour chaque élève en prenant en compte son rythme de progression.

2-1-Les objectifs généraux centrés sur l'élève :

- ✓ Etre capable de construire les compétences requises par la profession,
- ✓ Etre capable d'accueillir un patient et son entourage lors de l'admission.
- ✓ Etre capable d'identifier les besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain afin d'élaborer un projet de soins adapté et cohérent.
- ✓ Etre capable de prendre en charge dans sa globalité le patient en collaborant avec les différents professionnels de santé que ce soit en milieu hospitalier et/ou extra hospitalier.
- ✓ Etre capable d'établir une communication adaptée
- ✓ Etre capable de favoriser l'éducation de la personne soignée et à son entourage,

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

- ✓ Etre capable d'organiser et de participer aux activités d'animation adaptées au résident et / ou patient
- ✓ Etre capable de réaliser des transmissions orales et écrites,
- ✓ Etre capable de mettre en place un tutorat auprès des futurs apprenants ou un nouvel arrivant.

2-2-Les objectifs spécifiques centrés sur l'élève :

- ✓ Etre capable d'identifier les spécificités des services avant le départ en stage,
- ✓ Etre capable de connaître le fonctionnement et l'organisation du service.
- ✓ Etre capable d'identifier les statuts et rôles des acteurs du stage en respectant la hiérarchie
- ✓ Etre capable d'avoir une posture de stagiaire adaptée
- ✓ Etre capable de s'intégrer au sein d'une équipe et contribuer à la coordination et la continuité des soins et de travailler en équipe pluriprofessionnelle afin de garantir la continuité des soins et réaliser des soins de qualité.
- ✓ Etre capable de respecter les règles de sécurité dans la réalisation des soins
- ✓ Etre capable de respecter les règles d'hygiène et d'asepsie,
- ✓ Faire preuve de discrétion professionnelle et respecter le secret professionnel,
- ✓ Etre capable de gérer la distance professionnelle dans la relation soignant/soigné, en faisant preuve d'empathie
- ✓ Etre capable de s'autoévaluer dans ses pratiques et son comportement professionnel,

-3- LE CONTENU ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION

– La formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant est conforme à l'arrêté du 10 juin 2021 modifié par les arrêtés des 28 octobre 2022 et 09 juin 2023.

D'une durée totale de **1540 heures**, elle comprend des enseignements théoriques et pratiques de 770 heures organisés en institut ou en distanciel et une formation clinique de 770 heures en milieu professionnel.

Les apprenants bénéficiant d'un contrat d'apprentissage sont inscrits en formation pour une période de 15 mois.

– La formation théorique comprend **dix modules et la formation clinique onze compétences**. Durant la formation, seront prévus : un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé, des travaux personnels guidés et un suivi pédagogique individualisé des apprenants, dont le contenu et le volume horaire sont décrits en annexe III.

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

La formation théorique est assurée sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des gestes techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.

Les enseignements théoriques et pratiques peuvent être mutualisés avec d'autres promotions de l'institut. Les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels. L'inter professionnalité est recherchée et développée à travers l'apprentissage du raisonnement clinique.

-Les API : 35 h00 d'Accompagnement Personnalisé Individuel sont assurées au cours des trois premiers mois de formation. Le contenu et les méthodes sont adaptés aux besoins objectivés à partir d'un test de positionnement réalisé individuellement à la rentrée. L'accompagnement aux méthodes de travail comporte : l'élaboration de fiche de révision, utilisation courantes des logiciels de bureautique, la prise de parole en public et les calculs numériques, la compréhension de texte.

Depuis 2023, des API supplémentaires (APIS) sont proposés aux apprenants en cursus partiel. Ainsi les apprenants assistent à certains cours en vue des évaluations pour renforcer des compétences et être dans les meilleures conditions d'évaluation. Pour les ASSP, ces heures sont consacrées au raisonnement clinique et la démarche de soins. Certaines de ces heures peuvent être attribuées à l'enseignement du numérique en santé. Le contenu des APIS est adapté aux besoins identifiés lors des évaluations initiales.

-Les méthodes pédagogiques :

Un travail de coordination entre les équipes pédagogiques est mené en continu pour veiller à l'harmonisation des enseignements/modalités d'évaluation/méthodes pédagogiques entre les 2 promotions. Des évaluations sont faites à chaque fin de session pour permettre un ajustement optimal sur la promotion suivante.

- Des séances de travaux pratiques sont organisées sur les enseignements sous forme de TP procéduraux. **La simulation et la chambre des erreurs** sont des moyens pédagogiques pour **évaluer les connaissances théoriques et cliniques des apprenants mais aussi d'analyser les situations, leur ressenti et réajuster** si nécessaire pour optimiser la construction de compétences.
- Afin de diversifier les modes d'apprentissages, des interventions auprès des patients /résidents du CGD sont organisées en groupes, par les élèves sous la responsabilité des équipes pédagogiques et en collaboration avec les équipes médicales, paramédicales et d'animation des services concernés. En amont de la journée, après une première rencontre entre l'équipe pédagogique et les

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

équipes des services, **un temps d'échange est organisé pour permettre aux élèves de rencontrer les équipes des services et d'avoir un premier contact avec les patients/résidents.** Ensuite les élèves sous couvert des formateurs vont devoir préparer les interventions sur les plans conceptuel et pratique et établir une fiche de séance du soin individualisé. Enfin le temps de réalisation de l'intervention est programmé et réalisé auprès des patients/résidents donnant lieu à une évaluation de la part de tous les acteurs.

- Dans le cadre du bloc 2 des cas cliniques « incomplets » sont proposés aux élèves avec la possibilité d'aller chercher les informations manquantes dans une chambre simulée préparée en lien avec la situation proposée. Toutes les semaines, un cas clinique différent est ainsi travaillé.
- Des travaux de groupe sont organisés sur des thématiques de santé publique, sur des pathologies, sur les différentes cultures des patients. Ce sont des moyens pédagogiques qui permettent de développer le travail en collaboration et d'améliorer la communication et l'écoute.

Un Escape Game en groupe restreint est aussi proposé pour développer l'attractivité de l'apprentissage et remobiliser les connaissances en fin de cursus : observation, dossier de soin, transmissions ciblées, communication, vocabulaire, pharmacologie....

Cela est matérialisé par la mise en place d'une chambre de simulation, à partir d'un scénario type escape game. La séance consistant en une série d'énigmes logiques à résoudre en groupe dans la chambre afin de reconstituer un dossier patient en 30 minutes maximum. L'escape game est ensuite complété d'une série de questions courtes concernant le cas clinique utilisé pendant 10min (signes cliniques, recueil de données...). Un temps de débriefing de 20 minutes sert à revenir sur la résolution de l'escape game mais également sur l'aspect coopératif de la séance et les difficultés rencontrées par les élèves.

- Différents types de QUIZZ sont proposés tout au long de la formation pour permettre de mobiliser les connaissances. Un quizz par équipe organisé en fin de bloc pour balayer tous les enseignements, des fiches type « trivial poursuit » proposées en début de cours pour remobiliser des enseignements passés
- Des mises en situations d'examens blancs sont organisées pour chaque bloc durant la formation afin de mobiliser les enseignements.
- Des tables rondes sont organisées pour échanger sur les spécificités et la pluridisciplinarité du métier, ainsi que des interventions des professionnels de santé

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

Dès septembre 2024, pour anticiper la réglementation de mise en œuvre en septembre 2025, le numérique en santé est abordé dans la formation. Il a pour objectif d'apporter des connaissances et des compétences sur le numérique dans le domaine de la santé. Répartie sur 18 heures, sous forme de cours magistraux et e-learning sur le site agence en numérique en santé (des attestations délivrées) cette formation est organisée en 5 domaines :

- Les données en santé,
- La cybersécurité en santé,
- La communication en santé,
- Les outils numériques en santé
- La télésanté.

A la fin des enseignements sur le numérique en santé, une attestation sera remise à condition que les heures soient réalisées dans sa totalité et après un test écrit sur les connaissances théoriques.

– La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stages à réaliser en milieu professionnel. Ces périodes peuvent être effectuées dans différentes structures : établissements de soins publics ou privés, SSIAD, FAM EHPAD.

Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées. Trois stages de cinq semaines visent à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :

- 1) Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- 2) Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
- 3) Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme : la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë ; ou la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.

Un stage de sept semaines, réalisé en fin de formation, permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant afin de valider l'ensemble des blocs de compétences. Il doit être réalisé en continu et ne peut être fractionné. Ce stage est laissé au choix de l'élève dans le cadre de son projet professionnel, sur validation de l'équipe pédagogique.

Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end. Une convention de stage est signée entre

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

l'apprenant, le directeur de l'institut de formation et la structure d'accueil en milieu professionnel.

Chaque stage est l'occasion d'une visite au moins, d'un formateur pour permettre un suivi individualisé de l'élève et le maintien du lien tissé avec les équipes des services partenaires qui accueillent les élèves.

– Un portfolio conforme à l'annexe IV du présent arrêté permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant et d'évaluer l'acquisition progressive de ses compétences. L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences. Le responsable de la structure d'accueil ou maître de stage ou le cas échéant le maître d'apprentissage lorsque le stage est effectué par un apprenti auprès de son employeur, désigne un tuteur de stage qui assure l'encadrement du stagiaire. Le formateur référent de l'institut de formation assure le suivi du stagiaire au sein de l'institut de formation. En cas de difficulté, un entretien entre le maître de stage, le tuteur de stage, le formateur référent en institut et l'apprenant est préconisé. Les objectifs de stage, le cas échéant, sont réajustés. A l'issue de chaque période de formation en milieu professionnel le tuteur de stage ou le maître de stage évalue les compétences acquises sur la base des critères mentionnés dans le portfolio. Une feuille d'évaluation de chaque période de formation en milieu professionnel conforme à l'annexe V du présent arrêté est remise à l'apprenant au cours d'un entretien.

La préparation et l'exploitation des stages à l'institut constituent un moyen d'optimiser le lien entre la théorie et la pratique à travers une analyse réflexive.

Avant chaque départ en stage, l'apprenant doit préparer le stage en faisant des recherches personnelles sur le lieu de stage, sur la spécificité du service et préparer les objectifs généraux et spécifiques sous couvert des formateurs qui assurent un accompagnement pédagogique

Cette préparation permet d'avoir des connaissances sur les pathologies, situations et examens fréquemment rencontrés lors du stage. Ainsi l'apprenant pourra faire des liens et mettre en pratique les apprentissages théoriques. Il développera le raisonnement clinique pour analyser chaque situation individuelle de patient.

Durant le stage, l'élève doit s'atteler à mettre en œuvre les outils qui lui permettront d'atteindre les objectifs fixés, de les ré-évaluer régulièrement. Les visites de stage

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

organisées par les formateurs de façon systématique vont permettre un accompagnement personnalisé dans la construction des compétences.

Lors du retour de stage, les feuilles de compétences et les plannings réalisés sont récupérés par l'équipe pédagogique pour permettre le suivi individualisé. Des analyses de situation sont organisées avec le formateur référent sur des thématiques qui questionnent les apprenants. Les échanges se font dans le respect de la confidentialité.

Les feuilles de compétences et les plannings de stage sont vérifiés par les formateurs. L'apprenant doit réaliser 80 % du stage pour que ce dernier soit validé.

-4- LA REGULATION DE LA FORMATION

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la formation, les formateurs font à chaque fin de bloc et de stage, un bilan à partir d'un questionnaire de satisfaction.

Les absences sont comptabilisées régulièrement, comme prévu par la procédure de prévention des ruptures. 14h d'absences génèrent une convocation à un entretien et la notification d'un avertissement. 21h d'absences actent la non présentation du dossier au jury de DEAS.

-5- ORGANISATION DES ÉPREUVES D'ÉVALUATION CONDUISANT À LA CERTIFICATION

– L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation, selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation en annexe III de l'arrêté.

En fonction des modules concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées. Selon l'Arrêté du 09 juin 2023 portant diverses modifications à la formation conduisant à l'obtention du DEAS, l'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt correspondant à la compensation des notes des modules au sein d'un même bloc de compétence. Les notes d'un même bloc se compensent entre elles, lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 8 sur vingt et elles sont de même coefficient. Le formateur référent effectue la synthèse de l'acquisition des blocs de compétences validés.

– L'accès à la certification est ouvert aux apprenants n'ayant pas cumulé plus de cinq pour cent d'absence justifiée, sur l'ensemble de la formation. Le diplôme d'Etat d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétence acquis en

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

formation théorique et pratique et en milieu professionnel, selon les critères d'évaluation définis dans le référentiel de certification en annexe II.

– En cas de non validation d'un bloc de compétences, l'élève bénéficie d'une session de rattrapage par année dans la limite de quatre sessions de jury, organisées selon les mêmes modalités que la session initiale. Des séances de révisions peuvent être proposées aux élèves selon les besoins identifiés par les formateurs.

– Lorsque les conditions de validation ne sont pas remplies à l'issue des épreuves de rattrapage, l'élève peut se réinscrire et suivre les enseignements des blocs de compétences non validés. Des frais de scolarité correspondant aux volumes horaires nécessitant une nouvelle validation peuvent être demandés. L'élève est autorisé à redoubler une fois.

	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

PROJET PEDAGOGIQUE
IFSI

Centre Gérontologique Départemental

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

L'IFSI du CGD fait partie du Groupement de Coopération Sanitaire Aix Marseille Université.

Dans une logique de savoir-faire et de partage des compétences du CGD (expertise de la formation avec l'IFAS, place accordée à la formation des médecins, formation d'internes et terrain de stage pour divers étudiants hospitaliers), Monsieur PICAL, Directeur, a eu la volonté en 2011 de créer un IFSI au sein du CGD. Ce projet a été jugé pertinent par le Conseil Régional et l'ARS. L'IFSI a ouvert en septembre 2011 avec un quota de 25 étudiants, qui a été révisé en 2015 avec 40 étudiants par promotion. En 2020, le Ségur de la Santé a permis une augmentation progressive du quota de 40 à 50 étudiants en première année puis de 50 à 72 étudiants en 2021. L'équipe s'est construite au fil du temps en cohérence avec les effectifs étudiants. On compte aujourd'hui, 1 coordinatrice de l'IFSI, 2 secrétaires et 9 cadres de santé formateurs qui mettent en œuvre le référentiel de formation avec une construction de formation par équipe d'année. Elle est sous la responsabilité du Directeur de Soins, Coordonnateur Général en collaboration avec le Cadre de Santé Coordinatrice. L'IFSI est membre du GCS AMU et Adhérent au CEFIEC.

-1- LE COUT DE LA FORMATION :

Le coût de la formation initiale est fixé à 8000 euros. Ce coût est totalement pris en charge par le Conseil Régional ou peut être financé par l'employeur dans le cadre d'études promotionnelles ou par les OPCO.

Depuis la rentrée de septembre 2022, le Conseil Régional prend à sa charge pour les étudiants à leur entrée en formation, un trousseau comportant 3 tenues complètes.

Sur les périodes de stage, l'entretien des tenues est de la responsabilité de l'établissement qui accueille le stagiaire.

-2- LA FINALITE DE LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier vise le développement de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.

L'infirmier polyvalent formé doit être capable d'exercer en développant une éthique professionnelle et plus particulièrement des valeurs rattachées à la vie et la dignité humaine. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance tout en manifestant sa capacité critique et de questionnement. Un travail, tout au long de la formation, conformément au référentiel, sur la posture réflexive l'y prépare.

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

Il doit aussi, dans le cadre de sa pratique, respecter les aspects juridiques conformément à la législation en vigueur.

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la formation, des évaluations de la formation et du projet pédagogique sont envisagées et donnent lieu à des réajustements si nécessaires.

-3- FORMATION ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La **durée de la formation** est de trois années, soit six semestres de vingt semaines chacun, équivalent à **4200 heures**. La répartition des enseignements est la suivante :

- La **formation théorique de 2100 heures**, sous la forme de :
 - 750 heures de cours magistraux (CM)
 - 1050 heures de travaux dirigés (TD)
 - 300 heures de travail personnel guidé (TPG)
- La **formation clinique de 2100 heures** (stages).
- Le **travail personnel complémentaire** est estimé à **900 heures** environ soit 300 heures par an.

L'ensemble, soit 5100 heures, constitue la charge de travail de l'étudiant.

L'enseignement en IFSI est dispensé sur la base de 35 heures par semaine.

La durée de présence en stage est de 35 heures par semaine dont les modalités d'organisation sont prévues par les responsables de l'encadrement de stage.

(Cf. ANNEXE 1 Planification annuelle IFSI CGD)

- 4- LE CONTRAT DE FORMATION

Les étudiants se doivent de respecter le règlement intérieur de l'IFSI du Centre Gerontologique Départemental, les règles professionnelles et sont soumis à :

- L'obligation de présence en stage, suivant les consignes et conventions de stage.
- L'obligation de présence aux travaux dirigés et de participation active.
- L'obligation d'assister aux cours magistraux identifiés en présence obligatoire.

Les étudiants en soins infirmiers ont un statut leur permettant de ne pas assister aux cours non obligatoires mais ils ont le devoir et l'obligation d'acquérir tous les savoirs professionnels concernant les enseignements dispensés.

Ils devront fournir un travail personnel régulier qui sera l'enjeu de leur réussite tant scolaire que professionnelle.

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

Un Contrat de formation est signé par tous les étudiants à l'entrée en IFSI et un contrat pédagogique personnalisé est proposé aux étudiants qui rencontrent des difficultés particulières.

-5- LES CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

180 crédits européens (ECTS : European Credits Transfert System) sont nécessaires pour obtenir le diplôme d'état. Ils correspondent à l'acquisition des 10 compétences du référentiel de formation.

Les principes qui président à l'affectation des crédits sont de 30 crédits par semestre de formation.

Les 180 crédits se décomposent en :

- 120 crédits pour les unités d'enseignement (UE) dont les unités d'intégration (UI).
- 60 crédits pour la formation clinique en stage.

Les unités d'enseignement sont de nature obligatoire et optionnelle. Les modalités de validation des UE sont conformes aux exigences du référentiel. Pour les UE dont la validation est prévue en groupe, les modalités de rattrapage peuvent être différentes et prévoir une épreuve individuelle quand la constitution d'un groupe n'est plus possible.

- Les enseignements cliniques

L'enseignement clinique des étudiants en soins infirmiers s'effectue au cours des stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation. Selon la directive européenne 2005/36/CE, « *l'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation par lequel le candidat infirmier apprend au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises* ».

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances.

La progression de l'étudiant en stage est consignée dans le portfolio. Le portfolio est une collection organisée et cumulative de travaux et de réflexion d'un étudiant qui rassemble des informations sur les compétences qu'il a développées au cours d'une période d'apprentissage.

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

- Le choix des stages

Le choix des stages s'effectue dans le cadre des ressources dont dispose l'IFSI à travers les partenariats construits avec les établissements de soins. Le dernier stage du S6 est laissé au choix de l'étudiant sur validation par l'équipe pédagogique d'après la progression individuelle de chacun et son projet professionnel propre.

Un stage est dit "qualifiant" lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des moyens pouvant permettre la progression des stagiaires. Durant leur cursus les étudiants sont amenés à effectuer divers stages au sein des quatre typologies prévues par le référentiel, ce parcours participe à la construction du projet professionnel de l'étudiant.

- La validation des crédits

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée par :

- La validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence.
- L'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évaluée lors des stages.
- La validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation.

L'évaluation des connaissances et compétences valide les acquisitions de l'étudiant par un contrôle continu, régulier et des périodes d'examen tout au long du parcours de formation.

Le portfolio est un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, activités et des actes infirmiers.

Les éléments sont inscrits par l'étudiant et validés pour les professionnels responsables de l'encadrement en stage.

Les crédits de formation sont attribués par une **commission d'attribution des crédits** mise en place sous la responsabilité du directeur de l'institut qui la préside.

Elle est composée des formateurs référents des étudiants infirmiers, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Elle se réunit chaque semestre et se prononce sur l'attribution des crédits et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant le jury d'attribution du diplôme.

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

Si un étudiant veut faire valoir un diplôme précédemment obtenu pour demander l'équivalence d'une UE, il doit en faire la demande à la Direction, dès la rentrée en fournissant le diplôme et le programme détaillé pour permettre l'examen de son dossier par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

- La diplomation

Le diplôme s'inscrit dans le cadre législatif et réglementaire qui précise les règles d'autorisation d'exercice de la profession d'infirmier.

Le diplôme est considéré comme la garantie que la personne possède des connaissances et les savoir-faire nécessaires pour répondre à l'exigence de qualité et de sécurité des soins.

Le diplôme s'obtient par l'acquisition des 180 ECTS prévus par le référentiel de formation.

Le diplôme d'état vaut grade de Licence et s'inscrit dans le dispositif universitaire Licence Master Doctorat (LMD).

-Notre conception de l'accompagnement de l'étudiant et de la formation:

Il paraît important de faire le lien avec les évolutions actuelles et à venir de la formation.

La formation en soins infirmiers, faisant suite aux accords de Bologne, s'inscrit dans un cursus LMD (licence, master, doctorat).

Le projet pédagogique s'appuie sur des valeurs que l'équipe souhaite partager avec les apprenants.

Le respect d'autrui, la rigueur, l'autonomie, l'éthique et la bienveillance sont des valeurs reconnues et partagées par l'équipe pédagogique, permettant ainsi de reconnaître l'apprenant dans sa singularité.

Le formateur doit permettre à l'apprenant d'être apte à suivre seul sa démarche d'apprentissage. C'est l'apprenant qui se forme. Le formateur, par une prise en charge individualisée de l'étudiant, permet à celui-ci de se connaître et ainsi renforcer son autonomie.

« Car la véritable autonomie, en tant qu'elle est apprentissage à la capacité de se conduire soi-même, met en jeu, de manière étroitement liée, trois dimensions : la définition d'un champ de compétences précises pour l'éducateur, une option sur des

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

valeurs que l'on cherche à promouvoir et une appréciation du niveau de développement de la personne » (Meirieu, 19961).

Le contenu de ces enseignements, mais plus particulièrement la posture pédagogique du formateur. Notre équipe vise la construction de savoirs par l'étudiant, autour de situations emblématiques où l'apprentissage par l'expérience et la posture réflexive deviennent des exigences de la formation. Ces concepts sont initiés auprès des étudiants, afin de développer leur réflexivité et de donner du sens à leurs pratiques.

La mise en place de ce programme, est conçue selon une approche constructiviste et socioconstructiviste de la formation. L'approche constructiviste considère que l'apprentissage n'est pas uniquement une transmission de connaissances mais qu'elle doit aussi prendre en compte les processus mentaux utilisés par l'apprenant dans le traitement de l'information. Il convient donc pour le formateur d'explorer et de comprendre les processus cognitifs mobilisés par l'apprenant afin de l'accompagner dans la construction de ses savoirs.

En conséquence, le programme de formation doit amener l'étudiant à acquérir des capacités d'adaptation afin d'être réactif et efficace quelles que soient les situations professionnelles qu'il est susceptible de rencontrer.

Le référentiel de formation infirmière précise d'ailleurs, les modalités pédagogiques orientées vers la construction des savoirs par l'étudiant et la posture pédagogique du formateur dans ses apprentissages « le formateur développe des stratégies qui aident l'étudiant dans ses apprentissages en milieu clinique. Il trouve des moyens qui affinent le sens de l'observation, (...) faisant le lien entre l'observation et les hypothèses diagnostic, (...) ». Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises². »

La mission principale du formateur est l'accompagnement des apprenants en formation.

De par son expérience et son expertise en tant que soignant, il conduit les apprenants à développer des capacités, à acquérir des compétences et à s'approprier la culture et les valeurs de la profession. Pour cela, il utilise des méthodes et outils pédagogiques permettant aux apprenants de parfaire leur sens de l'observation, leurs capacités de recherches et de raisonnement clinique.

¹ MEIRIEU P., Autonomie, dans Site de Philippe Meirieu, histoire et actualité de la pédagogie (en ligne), disponible à l'adresse <http://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/autonomie.htm>

² Référentiel de formation infirmière 31/07/2009

  Hôpitaux de Provence Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

C'est dans cette logique que s'inscrivent nos divers projets transversaux :

- **Projet raisonnement clinique** : compétence phare de l'exercice infirmier, l'équipe pédagogique s'attache à le développer progressivement chez les étudiants par des analyses de situations emblématiques se complexifiant au cours de la formation. Ce raisonnement est également mobilisé par l'étudiant sur des cas cliniques rencontrés en stage.
- **Projet « pharmacologie et thérapeutiques »** : L'équipe pédagogique met en œuvre une progression cohérente dans les apprentissages en pharmacologie et calculs de doses, de plus nous recherchons à ce que les apprentissages se réalisent dans un cadre le plus réaliste possible (mise en situation en simulation). Une évaluation des prérequis est réalisée en début de chaque début d'année de formation afin d'identifier les étudiants pouvant être ressources pour l'ensemble de la promotion.
- **Projet en lien avec les soins relationnels** : L'équipe pédagogique s'appuie sur les concepts de communication, relation, négociation, intelligence émotionnelle et les mobilise à la faveur de la professionnalisation et de la réflexivité de l'étudiant.
- **Projet de sensibilisation de l'étudiants à la notion de risque dans l'exercice de la profession et à l'amélioration de la qualité de soins** : Les étudiants sont amenés à participer à une chambre des erreurs sur les 2 premières années de leur formation. En dernière année de formation, les étudiants élaborent un projet d'évaluation de pratiques professionnelles.

La mise en place d'une politique de promotion de la santé, les étudiants participent au service sanitaire par l'élaboration d'ateliers de prévention dans tous les milieux (école, lieu de vie) et tout au long de la vie (enfant, adulte et personne âgée). C'est dans ce contexte l'IFSI collabore avec les services du Centre Gerontologique Départemental. Tout au long de leur formation, **l'initiation à la recherche a pour objectif de concourir à l'améliorations et aux questionnements des pratiques professionnelles**, pour cela les étudiants sont amenés à rechercher, critiquer et exploiter les données probantes en lien avec l'exercice soignant.

Pour certaines unités d'enseignement, l'équipe pédagogique privilégie l'utilisation de méthodes pédagogiques dynamiques et innovantes, telle la simulation en santé, la mise

  Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône	PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026	 RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
INSTITUTS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANTS ET EN SOINS INFIRMIERS		

en place de théâtre forum, d'escapes game, de forum, de nombreux espace de débat et de rencontre, quiz, challenge.

Cette approche doit les conduire à l'intégration progressive de compétences, en travaillant les trois paliers d'apprentissage : « comprendre », acquisition de savoirs et savoirs faire pour comprendre des situations de soins ; « agir », mobilisation des savoirs pour agir dans des situations de soins ; « transférer », transposition des acquis dans de nouvelles situations de soins. Pour obtenir une cohérence dans cet apprentissage, le cadre formateur doit développer un lien privilégié avec les professionnels de terrain.

